

Proche,
équitable
et solide

**Suivez une nouvelle voie:
devenez client Raiffeisen**

Vous aussi, choisissez une banque équitable et fiable. En tant que partenaire financier local, nous comprenons vos besoins, parlons le même langage et respectons nos engagements. Cette politique commerciale durable est la clé de notre succès.
www.raiffeisen.ch

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

AU PIED DU CHASSERAL

La société de tir d'Orvin

14ème tir à l'Ane

Stand du Jorat

&

La société de tir de Nods

17ème tir au Fromage

Stand de Nods

vous invitent les

Samedi 8 avril 2017

9h00 à 18h00

&

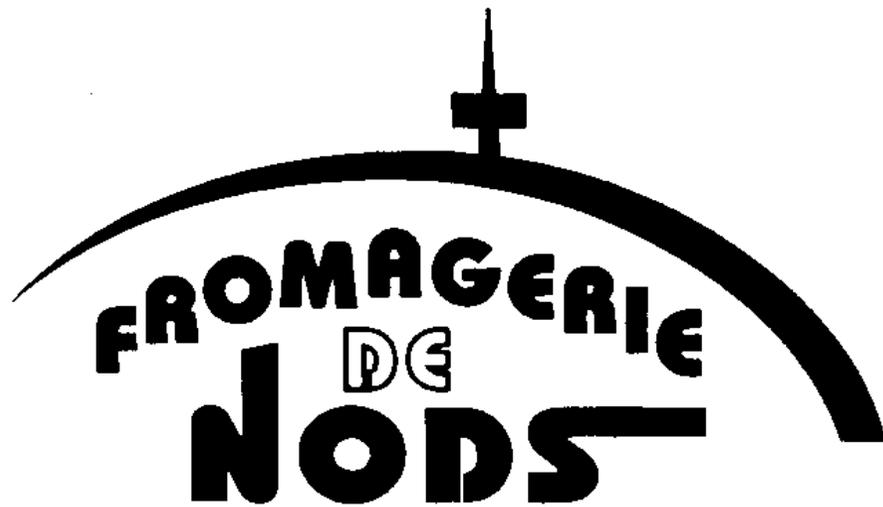
Vendredi 21 avril 2017

14h00 à 18h00

Samedi 22 avril 2017

9h00 à 18h00





Spécialités fromagères

Pierre et Karin Reist
Fromagerie - 2518 Nods

Tél. 032 751 22 73 www.fromagerie-de-nods.ch

Heures d'ouvertures du magasin :

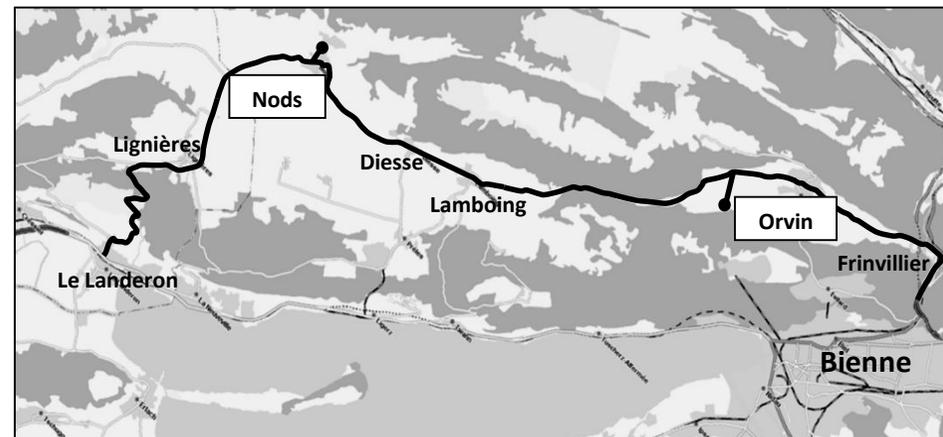
Lundi	07h00-11h45	16h00-18h30
Mardi		07h00-11h45
Mercredi	07h00-11h45	16h00-18h30
Jeudi	07h00-11h45	16h00-18h30
Vendredi	07h00-11h45	16h00-18h30
Samedi	07h00-11h45	15h00-18h00
Dimanche	08h00-11h00	17h00-18h30

TOUS NOS REMERCIEMENTS

Les sociétés de tir de Nods et Orvin tiennent à remercier chaleureusement tous leurs donateurs et annonceurs qui ont contribué au succès de notre manifestation.

Les donateurs et annonceurs :

Merci de votre soutien





Règlement de Tir (pour tir au Fromage et tir à l'Ane) :

Le tir aura lieu en stand par n'importe quel temps.

Seuls les membres de la F.S.T et les invités sont autorisés à participer au tir avec un nombre illimité de tireurs. Les tireurs individuels son admis.

Les tireurs doivent être en possession d'une licence valable.

L'effectif des groupes est de 5 tireurs de la même société. Ils n'ont pas l'obligation de tirer en même temps.

Un tireur empêché peut être remplacé par un tireur de la même section.
Toute mutation doit se faire avant que le 1er tireur ait commencé son tir.

Le tir ne sera pas commandé, mais contrôlé. Toutefois, la passe ne devra pas excéder 15 minutes.

Chaque cible ne peut se tirer qu'une seule fois.

Le contrôle de l'arme est obligatoire avant et après le tir. Le tireur est personnellement responsable de son arme. Toutes les manipulations d'armes se font dans la position de tir.

Il est interdit d'entrer dans le stand avec son arme dans son étui ou son coffret.

La culasse sera ouverte et pour toutes les armes, le magasin sera retiré.

Une fois le tir et le retrait des cartouches effectués, les mêmes mesures de sécurité sont à respecter. Toutes les manipulations d'armes se font dans la position de tir.

Tout coup parti avec l'arme en position est considéré comme valable.

Seule la munition fournie par la société organisatrice est autorisée.
Les douilles restent la propriété de la société.

Les finances d'inscriptions pour les passes seront encaissées sur place, avant le tir et ne seront en aucun cas remboursées.

Les groupes peuvent réserver des heures de tir, il en sera tenu compte dans la mesure du possible. La priorité va au groupe qui s'inscrit à l'avance.

Les prix seront retirés sur place le même jour. Un palmarès sera remis à chaque groupe participant au concours.

Pendant le tir, tous les tireurs et le personnel de la société organisatrice seront assurés auprès de l'USS. Les tireurs renoncent d'avance à toute indemnité de la part de la société organisatrice et de ses organes.

Toutes les réclamations seront adressées au comité de tir, le jour même du tir. Pour les cas non prévus, les règles et prescriptions de la F.S.T font foi. Les infractions au présent règlement et aux ordres des commissaires entraînent l'annulation immédiate du tir.

Le tireur prenant part au tir accepte les présentes dispositions.

Accepté, St-Imier, le 13 janvier 2017

Chef de tir AJBST :
Robert Aellen

!!! CATEGORIES D'ARMES !!!

CAT. A : STANDARD & LIBRE - CAT. D : FASS 57/03 - CAT. E : MOUSQUETON – FASS 90 – FASS 57/02

Les tireurs sont assurés auprès de l'USS.

Les sociétés organisatrices déclinent toute responsabilité pour tout accident non reconnu par l'USS.
Société de tir Nods & Orvin

Programme de Tir, cible Fromage, Nods

Distance concours individuel et groupes à 300m

Champ de point : cible A10
Position : selon règlement FST
Programme : 12 coups (y compris 2 coups d'essai)
5 cpc - 2 coups FS - 3 coups FS

Finance avec munitions :

Tireur : Frs 22.-
Jeune Tireur, Juniors : Frs 16.-
Finance de groupe : Frs 40.-

Classement des groupes :

Cat. A : Toutes les armes

Cat. D & E : Armes d'ordonnances

Le total des 5 tireurs du groupe donne le rang.

En cas d'égalité : Appui par le meilleur ou les meilleurs résultats individuels, puis les meilleurs coups de tout le groupe.

Répartition des groupes :

100% de l'inscription des groupes au 60% des groupes classés.

1er prix valeur Frs 100.-, dernier prix Frs 10.- par classement.

(Les prix peuvent être augmentés selon la participation)

Prix : Répartition immédiate en nature (Fromage)

Catégorie A :

100 à 99	2 kg de fromage
98 à 97	1 kg
96 à 95	800g
94 à 93	600g
92 à 91	500g
V-J 89	500 g
VV-JJ 88	500 g

Catégorie D (57/03) :

100 à 99	2,5 kg de fromage
98 à 97	1,5 kg
96 à 95	1 kg
94 à 93	800 g
92 à 91	600 g
90 à 88	500 g
87 à 86	400 g
V-J 84	400 g
VV-JJ 83	400 g

Catégorie E (MQ-90-57/02) :

100 à 99	3 kg de fromage
98 à 97	2 kg
96 à 95	1,5 kg
94 à 93	1 kg
92 à 91	800 g
90 à 89	600 g
88 à 86	500 g
85 à 83	400 g
V-J 81	400 g
VV-JJ 80	400 g



TIR A L'ANE



Programme de Tir, cible Tir à l'Ane, Orvin

Distance concours individuel et groupes à 300m

Champ de point : A10
Position : selon règlement FST
Programme : 12 coups (y compris 2 coups d'essai)
6 cpc - 4 coups FS

Finance avec munitions :

Tireur : Frs 20.- + 8.- pour le groupe
Juniors, Jeune Tireur : Frs 15 - + 8.- si tir de groupe

Classement des groupes :

Cat. A : Toutes les armes

Cat. D & E : Armes d'ordonnances

Le total des 5 tireurs du groupe donne le rang.

En cas d'égalité : Appui par le meilleur ou les meilleurs résultats individuels, puis les meilleurs coups de tout le groupe.

Répartition des groupes :

100% de l'inscription des groupes au 60% des groupes classés.

Distinctions individuelles :

Un box de jus de pomme de 5 litres ou un salami d'une valeur d'environ Frs 12.-
ou une carte prime de Frs 10.-

	ELITE	J/V	JJ/SV
Cat. A	91	89	88
Cat. D (57/03)	86	84	83
Cat. E (MQ-90-57/02)	83	81	80

Cette cible compte pour le concours de groupes.

Elle doit être tirée avant la cible répartition.

Roi du tir - ORVIN

Prix spécial au 3 premiers de chaque catégorie A / D & E



TIR A L'ANE



Programme de Tir, cible Répartition, Orvin

Distance concours individuel à 300m

Champ de point : A10
 Position : selon règlement FST
 Programme : **6 coups cpc** (sans coup d'essai)
 Finance avec munitions : **Frs 20.-**
 Distinction : Aucune

Répartition immédiate :

	Cat. A	Cat. D (57/03)	Cat. E (MQ-90-57/02)
60 pts	80.-	100.-	100.-
59 pts	50.-	70.-	80.-
58 pts	30.-	40.-	60.-
57 pts	20.-	30.-	50.-
56 pts	15.-	25.-	40.-
55 pts	10.-	20.-	30.-
54 pts	5.-	15.-	20.-
53 pts		10.-	15.-
52 pts		5.-	10.-
51 pts			5.-
50 pts			2.-

La cible Répartition est à tirer immédiatement après la cible Tir à l'Ane
 - Sans coup d'essai - Le prix est à retirer pendant la manifestation.

Pour la Société de Tir de Campagne Orvin
 Le Président P. Bürki
 Le Chef de Tir M. Franz

Programme de Tir, cible Répartition, Nods

Distance concours individuel à 300m

Champ de point : A10
 Position : selon règlement FST
 Programme : **6 coups cpc**
 Finance avec munitions : **Frs 18.-**
 Distinction : Aucune

Répartition immédiate :

Le prix est à retirer pendant la manifestation.

	Cat. A	Cat. D (57/03)	Cat. E (MQ-90-57/02)
60 pts	80.-	90.-	100.-
59 pts	50.-	65.-	80.-
58 pts	30.-	40.-	60.-
57 pts	20.-	30.-	50.-
56 pts	15.-	20.-	40.-
55 pts	10.-	15.-	30.-
54 pts	5.-	10.-	20.-
53 pts		5.-	15.-
52 pts		2.-	10.-
51 pts			5.-
50 pts			2.-

Renseignements : 079/ 529'33'05 ou
 par E-Mail à momostauffer@gmail.com

Roi du tir - NODS & ORVIN

Classement cat. A / D & E

A l'addition des 2 cibles groupes
(Fromage et Tir à l'Ane)

En cas d'égalité par :

L'addition des coups profonds de la série des cibles Fromage et Tir à l'Ane
Ensuite JJ-J-SV-V-E

1er rang : Frs 300.-

2ème rang : Frs 200.-

3ème rang : Frs 100.-

Le palmarès sera disponible sur le site Internet :
www.nods.ch/tir

Sociétés de tir Nods & Orvin

Location Tentes Orvin

P.Devaux

Tel 032 358 21 60

B. Lécho

032 35812 21

Tente alu.

à l'occasion de fêtes,
expositions, mariages ...



ISOVER
SAINT-GOBAIN

Denis Léchaire
Conseiller technique Isover
+41 79 251 20 60
denis.lechaire@saint-gobain.com